

INVITATION PETIT DEJEUNER : LA « LOI TRAVAIL »

La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels dite « loi travail » a été définitivement adoptée.

Pour ne rien perdre de l'actualité sociale, le cabinet FIDERE AVOCATS vous invite à un petit déjeuner de décryptage pour vous présenter les principales évolutions apportées par la Loi :

Le mardi 4 octobre 2016 de 8h30 à 10h30

12 rue Lincoln-75008 Paris

La loi apporte un certain nombre de souplesses dont il convient de se saisir. De nouvelles contraintes doivent également être anticipées.

Impacts sur la durée du travail, sur la négociation collective d'entreprise, nouvelles règles en matière de justification de licenciement pour motif économique, réforme du suivi médical des salariés ...

(Métro George V ou Franklin D. Roosevelt, Parking Champs-Élysées-Charron – 65 rue de Charron 75008)

Inscription obligatoire auprès de Nelly Bertoncin par email : nbertoncin@fidereavocats.fr ou par courrier à l'adresse du cabinet.

Nom : Prénom :

Société :

Fonction :

- Assistera,
- N'assistera pas,

Au petit déjeuner de formation décryptage sur la « Loi travail ».